

SOGA (Société de Gastronomie) fait de la préservation de la santé et sécurité de ses employés une priorité. Loin d'être seulement des principes et standards, la santé et sécurité sont les fondements qui nous conduisent et nous animent au quotidien. Nous attendons de tous les paliers hiérarchiques, incluant les employés, le respect des engagements en matière de santé et de sécurité énoncés dans cette politique.

- Nous sommes engagés à nous conformer aux lois, réglementations et normes en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail.
- Nous sommes engagés à offrir à nos employés des conditions permettant une exécution sécuritaire du travail ainsi qu'un environnement sain.
- Nous mettrons à la disposition de nos employés les équipements et outils nécessaires afin d'accomplir leurs tâches de façon sécuritaire et nous nous assurerons que ceux-ci soient adéquats et bien entretenus.
- Nous effectuerons des inspections périodiques des lieux de travail afin de s'assurer que tout soit réglementaire et conforme.
- Nous ordonnerons l'arrêt de toute activité dès qu'un risque pouvant nuire à la santé et sécurité des employés est constaté.
- Nous ne tolérerons aucune infraction délibérée aux normes et procédures et nous prendrons des mesures disciplinaires en cas de fautes graves ou de récidives.
- Nous veillerons à ce que les nouveaux employés aient les connaissances nécessaires en matière de santé et de sécurité afin d'accéder au poste auquel ils seront attirés
- Nous nous assurerons qu'une formation appropriée en matière de santé et de sécurité soit fournie à tous les employés sans exception.
- Nous sensibiliserons les employés à prendre les mesures nécessaires pour protéger leur santé et sécurité de même que celles de leurs collègues sur les lieux de travail.
- Nous effectuerons les évaluations des risques nécessaires pour prévenir, réduire et contrôler les risques professionnels.
- Nous mettrons en œuvre des mesures correctives et préventives appropriées pour tous les incidents/accidents enregistrés afin d'éviter leur récurrence.
- Nous communiquerons ouvertement et permanentement sur les questions de sécurité et de santé avec les employés afin qu'ils aident la Direction à cerner, signaler et corriger les dangers identifiés et réduire ainsi les risques connexes.